

Généa-89 (Yonne)

ISSN 0184-1998

N° 183 – JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2024

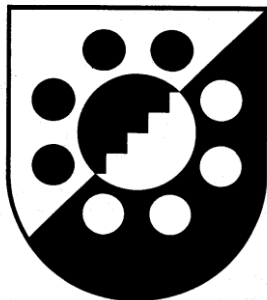
Dans ce numéro 183

Editorial : Une rentrée généalogique plus littéraire
Adhésion anticipée à notre association pour 2025
Les recueils annuels de « Nos Ancêtres et Nous »
Les Icaunaises ayant reçu la Légion d'honneur [n°1]
Un marinier de Joigny noyé à Saint-Mammès (77)
Quatre pèlerins de l'Avallonnais au mont Saint-Michel
Grille tarifaire des ouvrages de la SGY sur Lulu.com
Les huit formules d'adhésion à la SGY pour **2025**



Bulletin de la SOCIÉTÉ
GÉNÉALOGIQUE
DE L'YONNE

Supplément icaunais S.G.Y. de la revue
bourguignonne *Nos Ancêtres et Nous*



Pour participer à notre campagne de relevés exhaustifs des mariages de l'Yonne (création de nouvelles tables de 1793 à environ 1922, ou bien ajout des permaliens sur des tables déjà terminées), il suffit de s'inscrire auprès de madame Sylvie Lajon (sens.sgy@gmail.com).

C'est ainsi qu'ensemble nous gravirons le temps

NOUVELLES TABLES S.G.Y. : Commandes à adresser à Sylvie Lajon, 8 route de Noé, 89100 MALAY-LE-PETIT.
Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la « SGY » ou « Société gényalogique de l'Yonne ».
Frais de livraison à ajouter à toute commande :

| | | | | | | |
|------------------|--------|--------|---------|---------|---------|---------|
| Commande jusqu'à | 15 € | 30 € | 40 € | 70 € | 150 € | > 150 € |
| Envoi simple | 6,00 € | 8,00 € | 10,00 € | 15,00 € | 20,00 € | 25,00 € |

Tables des naissances

Aucune

Tables des décès

Aucune

Table contrats de mariage

Lindry 1653-1798 16€

Tables des mariages

| | | |
|--------------------|-----------|------|
| Beaumont | 1793-1922 | 14€ |
| Courtois-sur-Yonne | 1793-1905 | 14€ |
| Fournaudin ** | 1793-1921 | 14€ |
| Fyé ** | 1793-1922 | 12 € |
| Guerchy ** | 1793-1916 | 18 € |

Tables des mariages

| | | |
|---------------------------|-----------|-----|
| Lainsecq | 1793-1922 | 18€ |
| Mailly-le-Château ** | 1793-1922 | 18€ |
| Saint-Maurice-le-Vieil ** | 1793-1905 | 16€ |
| Tannerre-en-Puisaye ** | 1793-1915 | 18€ |

** Table revue et corrigée, avec ajout des contrats de mariage signalés dans les actes de mariage depuis 1850.

Société Gényalogique de l'Yonne, 27/4 place Corot

F-89000 – AUXERRE

<http://www.sgyonne.org>

☎ 03.86.46.90.60 (répondeur)

sgy.secretariat@wanadoo.fr

Vos représentants : Président de l'association et rédacteur en chef : Pierre Le Clercq.

Première vice-présidente : Sylvie Lajon (tables de mariages, animation du site Internet de la SGY et antenne sénonaise de la SGY) ; second vice-président : Patrick Jolibois (représentation de la SGY aux forums).

Secrétaire générale : Dominique Baillot.

Trésorier : Jean-Robert Blot (caisse générale et antenne tonnerroise).

Trésorière adjointe : Anne-Marie Roffi (caisse auxerroise).

| | | | |
|-----------------------------|--------------------|-----------------|-----------------|
| Conseillères du CA : | Anne Blot-Lemaitre | Françoise Botte | Laurence Breton |
| | Alice Cadiou | Danielle Lopes | |
| Conseillers du CA : | Philippe Deschamps | Gérard Muzard | Marc Pautet |
| | Bernard Riffault | Robert Timon | |

Nos Ancêtres et Nous ; 78 rue des Epinoches, F-71000 Mâcon (*Cercle gényalogique de Saône-et-Loire*).

Directrice de la publication : Dominique Hannot ; Rédaction : Philippe Remandet (*Cercle gényalogique de Saône-et-Loire*) ; Liaison avec l'imprimeur : Hugues Leteneur (*Cercle gényalogique de la Côte-d'Or*).

Yonne : supplément *Généa-89* à N.A.E.N. (directeur de la publication et rédacteur en chef : Pierre Le Clercq).

N° CPPAP : 1020G83779.

Pour une rentrée généalogique plus littéraire

J'étais à États cet été. Oui, cet été j'ai été à États, États-la-Sauvin qui souvent me rappelle mes aïeux. Là, dans ce bel ailleurs champêtre et bucolique, cheminant sous une nuée de papillons, j'ai senti et ressenti que la généalogie, qui m'avait mené jusqu'à cette bourgade du sud de l'Yonne, n'est pas dénuée de poésie. Loin de la foule affolante qui folâtre et batifole dans les rues de Paris, où je m'étais auparavant aventuré, la ferme où naquit en 1881 ma bisaïeule Blanche Arnoult, au hameau de La Fontaine à États-la-Sauvin, s'offre toujours aux yeux mélancoliques de celles et ceux qui, dans ma famille, veulent bien encore la contempler. Cette ferme, où vit le jour une femme appréciée que j'ai bien connue, fille de Louise Seaume et de Frédéric Arnoult, me relie aussi bien au passé campagnard de mes ancêtres, disparu à jamais, qu'au présent citadin de mes cousins et petits-cousins issus de cette paysanne bienveillante, enterrée en 1974 à Lindry.

Ce préambule illustre le fait que la généalogie n'est pas qu'une simple affaire de dates. Cette activité tournée vers autrui, vers des gens différents de nous, est avant tout une invitation à devenir des biographes, des ethnographes, voire des romanciers et romancières qui racontent la petite histoire des familles dans la grande histoire des peuples. Un généalogiste doit savoir se muer en conteur pour partager agréablement le fruit de ses recherches. On ne raconte pas des chiffres : on raconte des histoires ! Ce sont ces histoires, que l'on puise dans nos arbres généalogiques ou dans ceux d'autrui, qui donnent un sens à la vie de nos ancêtres, qui les font en quelque sorte revenir à nos côtés. Au-delà des vieilles photos de famille figées, qui dorment en noir et blanc dans des albums usés par le temps, au-delà même des documents d'état civil qui foisonnent désormais sur l'écran des ordinateurs, il y a des gens du passé qu'il nous appartient de faire revivre au sein de récits détaillés. Ces récits peuvent être publiés ensuite par la Société généalogique de l'Yonne.

Notre association s'est dotée, en effet, de différents types de recueils où peuvent être publiés divers textes proposés par ses adhérents et sympathisants. Outre le présent bulletin icaunais *Généa-89*, destiné à recevoir des articles relativement courts, il y a la revue bourguignonne *Nos Ancêtres et Nous*, pour des textes plus longs d'une vingtaine de pages, mais aussi la série des *Cahiers généalogiques de l'Yonne*, pour accueillir des monographies pouvant atteindre trois cents pages. L'éventail des recueils mis à la disposition de chaque conteur qui sommeille en nous est donc vaste ! De la même façon qu'un comptable apprend à compter en comptant, un conteur apprend à conter en contant. Plus on écrit et plus la plume se libère. Plus on publie et plus nos aïeux émergent du néant. Il suffit d'essayer pour prendre goût à la rédaction généalogique.

Force est de constater, toutefois, que les plumes se font de plus en plus rares dans les colonnes des bulletins associatifs, dans l'Yonne comme ailleurs. La longue série de nos *Cahiers généalogiques de l'Yonne* ne prospère, depuis plusieurs années, que grâce aux travaux herculéens d'Etienne Meunier, cofondateur de notre cercle généalogique. Quant à la revue bourguignonne *Nos Ancêtres et Nous*, où notre association peut disposer chaque trimestre d'une vingtaine de pages, seuls quelques vieux habitués, qui se comptent sur les doigts griffus d'un paresseux tridactyle, s'efforcent encore d'utiliser toutes ces pages allouées aux Icaunais pour exhumer l'histoire de nos aïeux et devanciers, enfouis dans les oubliettes du temps qui passe.

Dans le présent numéro de *Généa-89*, madame Dominique Baillot inaugure un ensemble d'articles consacrés aux Icaunaises ayant reçu la Légion d'honneur, articles qui seront publiés dans plusieurs numéros de notre bulletin associatif. Aucune de ces femmes ne figure dans l'ascendance de l'auteure, mais chacune d'elles est porteuse d'une histoire propre, digne d'intérêt, digne d'être racontée. Les femmes ne font guère l'objet de récits dans les études généalogiques. On y parle surtout des hommes, de leurs métiers, de leurs carrières et des guerres auxquelles ils ont participé. Les femmes, en revanche, apparaissent plutôt en retrait, surtout comme des épouses allaitantes vouées à un devoir conjugal et nourricier. Cet aspect de la condition féminine a parfois valu, à certaines femmes dites méritantes, d'être décorées de la Légion d'honneur ! Mais d'autres ont été récompensées pour des raisons plus valorisantes, selon nos critères du XXI^e siècle.

Nos travaux généalogiques sont centrés, au départ, sur nos propres familles, nos propres ancêtres. Mais parfois, comme le montre la série d'articles proposée par madame Dominique Baillot, nos recherches peuvent porter sur d'autres sujets où nos aïeux n'interviennent pas. C'est le cas d'un autre article que vous pourrez lire dans le présent numéro de *Généa-89*, consacré à un pèlerinage de jeunes adolescents icaunais partis se recueillir à l'abbaye du mont Saint-Michel. On y raconte, avec des mots plutôt qu'avec des chiffres, l'histoire insolite d'un voyage initiatique fort périlleux. En fouillant dans les archives publiques et privées, on trouve de tels faits-divers, des événements qui sortent quelque peu de l'ordinaire. Ce sont eux qui ajoutent du piment à nos travaux. Ce sont eux qui peuvent nous inciter à prendre la plume pour les relater.

Pierre Le Clercq, président de la *Société généalogique de l'Yonne*.

Adhésion anticipée à notre association pour 2025

– Pierre Le Clercq –

Depuis la mise en ligne de notre base de données sur notre site associatif, on peut adhérer à notre cercle généalogique à partir du 1^{er} octobre de chaque année, ceci pour toute l'année suivante. Ce nouveau mode d'adhésion anticipée permet aux internautes de ne pas voir s'interrompre leur connexion à notre base de données en ligne le 31 décembre, à minuit, sachant que notre secrétariat est toujours fermé pendant les fêtes de Noël et du Nouvel An, ceci durant trois semaines environ. Dans ces conditions, les retardataires ne peuvent voir leur connexion rétablie avant la deuxième semaine du mois de janvier, si tout va bien.

En page 3 de couverture du présent numéro de *Génée-89* (n° 183), vous trouverez la nouvelle grille des huit formules d'adhésion à la Société généalogique de l'Yonne, pour l'année 2025. Cette grille sera aussi disponible sur notre site à partir du 1^{er} octobre 2024 (<http://sgyonne.org/sgyonne/adhesion.pdf>). Il est donc tout à fait inutile de déchirer les deux dernières pages de couverture du présent numéro de *Génée-89* pour nous envoyer votre bulletin d'adhésion. On pourra aussi, dès le 1^{er} octobre 2024, commencer à adhérer en ligne à notre association pour l'année 2025, ceci sur notre site électronique par virement bancaire.

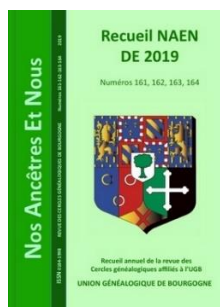
Bien entendu, celles et ceux qui n'utilisent que rarement notre base de données en ligne, préférant la lecture de nos deux publications trimestrielles (*Génée-89* et *Nos Ancêtres et Nous*), peuvent attendre que l'année 2025 ait débuté pour renouveler leur adhésion, comme cela se faisait autrefois. Les abonnements à la version numérique de nos deux publications ne posent aucun problème : on peut y souscrire tout au long de l'année, jusqu'au 30 septembre 2025. Les abonnements à la version papier, en revanche, doivent se faire de préférence avant le 30 avril 2025, pour avoir la certitude de ne pas subir une rupture de stock.

Quels que soient vos choix, nous vous souhaitons une belle rentrée généalogique, en cette période automnale qui commence. C'est en automne que la vie associative est en général la plus intense. Elle finira, dans notre cercle généalogique, le samedi 30 novembre 2024, avec notre assemblée plénière habituelle en la ville de Sens, au cours de laquelle monsieur Etienne Meunier, cofondateur de notre association en 1981, prononcera une conférence inédite et insolite : « *De l'humour en généalogie : contre toute attente* ».

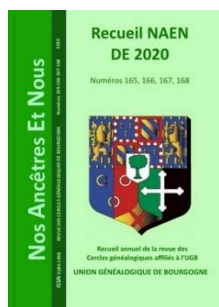
Les recueils annuels de « Nos Ancêtres et Nous »

- Le samedi 15 juin 2024, à Dijon, le conseil d'administration de l'Union généalogique de Bourgogne a pris la décision d'autoriser la Société généalogique de l'Yonne à mettre à la disposition des internautes, sur le site de l'imprimeur en ligne *Lulu.com*, des recueils annuels de la revue *Nos Ancêtres et Nous*. Ceci devrait permettre de répondre aux demandes futures des chercheurs, alors que les stocks traditionnels s'épuisent peu à peu dans tous les cercles généalogiques de l'Union bourguignonne. Voici les recueils mis en ligne :

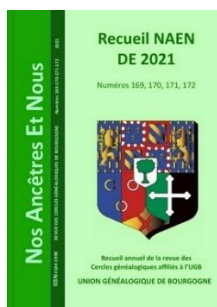
Cliquez sur les titres soulignés (sous les couvertures) pour accéder aux pages de Lulu.com !



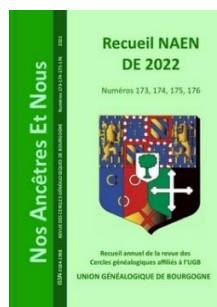
NAEN 2019



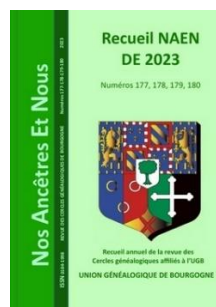
NAEN 2020



NAEN 2021



NAEN 2022



NAEN 2023

- Le prix de chaque recueil est de 34 euros environ, auquel il faut ajouter les taxes et les frais de port. Le contenu de chaque recueil figure en ligne sur le site périphérique de la Société généalogique de l'Yonne :

2019 : <https://sgy89peripherique1.jimdofree.com/nos-anc%C3%AAtres-et-nous-1/recueil-naen-de-2019/>

2020 : <https://sgy89peripherique1.jimdofree.com/nos-anc%C3%AAtres-et-nous-1/recueil-naen-de-2020/>

2021 : <https://sgy89peripherique1.jimdofree.com/nos-anc%C3%AAtres-et-nous-1/recueil-naen-de-2021/>

2022 : <https://sgy89peripherique1.jimdofree.com/nos-anc%C3%AAtres-et-nous-1/recueil-naen-de-2022/>

2023 : <https://sgy89peripherique1.jimdofree.com/nos-anc%C3%AAtres-et-nous-1/recueil-naen-de-2023/>

Les Icaunaises décorées de la Légion d'honneur

– Mme Dominique Baillot –

Monsieur Robert Timon a publié, dans le numéro 173 de *Généa-89*, la liste des Icaunaises titulaires de la Légion d'honneur figurant dans la base LÉONORE.¹ Il convient à présent de les passer en revue.

La Légion d'honneur naît le 19 mai 1802 par la volonté du Premier Consul, Napoléon Bonaparte, afin de récompenser la bravoure militaire et le mérite civil des hommes, remplaçant ainsi toutes les décorations de l'Ancien Régime abolies pendant la Révolution française. Elle est décernée en cas de mérites éminents, assortis d'une conduite irréprochable et d'un casier judiciaire vierge. En tant que distinction honorifique, la Légion d'honneur ne s'accompagne d'aucun avantage réel, matériel ou financier. Mais c'est une vraie source de fierté, inestimable pour les récipiendaires et leurs proches, et un exemple de civisme rendu public.

L'accès à la Légion d'honneur se fait par le grade de chevalier. Il existe trois grades (chevalier, officier et commandeur) et deux dignités (grand officier et grand-croix). La promotion dans la hiérarchie de l'ordre n'est pas automatique. On accède au rang supérieur par la preuve de nouveaux mérites et après une durée minimale (sauf après un conflit) de huit ans pour devenir officier, de cinq ans pour être promu commandeur, de trois ans pour être élevé au rang de grand officier et trois ans encore pour obtenir la grand-croix.

La première distribution des décorations a lieu en la chapelle des Invalides le 15 juillet 1804. Cette cérémonie officielle sera peinte en 1810 par Jean-Baptiste Debret (1768-1848). On voit sur ce grand tableau commémoratif la remise des toutes premières médailles par Napoléon, devenu empereur des Français le 18 mai 1804. Avant cette cérémonie, la Légion d'honneur a été attribuée par décret, le 14 juin 1804, à un célèbre militaire icaunais, à savoir le capitaine Jean-Roch Coignet (1776-1865), qui est le tout premier chevalier de la Légion d'honneur et le premier Icaunais ainsi décoré à ce grade, selon ses dires. Il deviendra officier le 28 novembre 1831. L'autre célèbre récipiendaire de l'Yonne est le maréchal d'Empire Davout (1770-1823).



première femme
récipiendaire
de la Légion
d'honneur



La Légion d'honneur est décernée pour la première fois à une femme le 15 août 1851 : cette première récipiendaire est Angélique Marie Josèphe Duchemin (1772-1859), fille et sœur de soldats qui s'est engagée avec son mari André Brulon dans les armées de la Révolution.² Veuve en 1791, âgée de dix-neuf ans, elle est grièvement blessée en 1794 lors du siège de Calvi, en Corse. Elle est la toute première femme à être reçue à l'hôtel des Invalides, en 1804, avec le grade de sous-lieutenant.³ Dans l'Yonne, 2 814 hommes et uniquement 22 femmes seront récompensés de 1903 à 1948. La parité ne sera instaurée qu'en 2008, pour le civil.

Ce sont ces vingt-deux femmes qui seront présentées dans la série des Icaunaises récipiendaires de la Légion d'honneur, ceci dans l'ordre chronologique. La plupart des documents les concernant proviennent de la base Léonore, où sont répertoriés les dossiers concernant les nommés et promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur, morts avant 1977. Ces dossiers sont plus ou moins fournis : ils peuvent aller de deux à cent pages, voire plus, selon la notoriété de la personne récompensée. Les pièces y sont très variées.

¹ Base Léonore : <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/> (sexe : femme ; département : Yonne).

² Patrick Maris : <https://histothequejv.wordpress.com/2013/05/16/les-duchemin-angelique-et-la-legion-dhonneur/>.

³ Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Marie-Angélique_Duchemin.

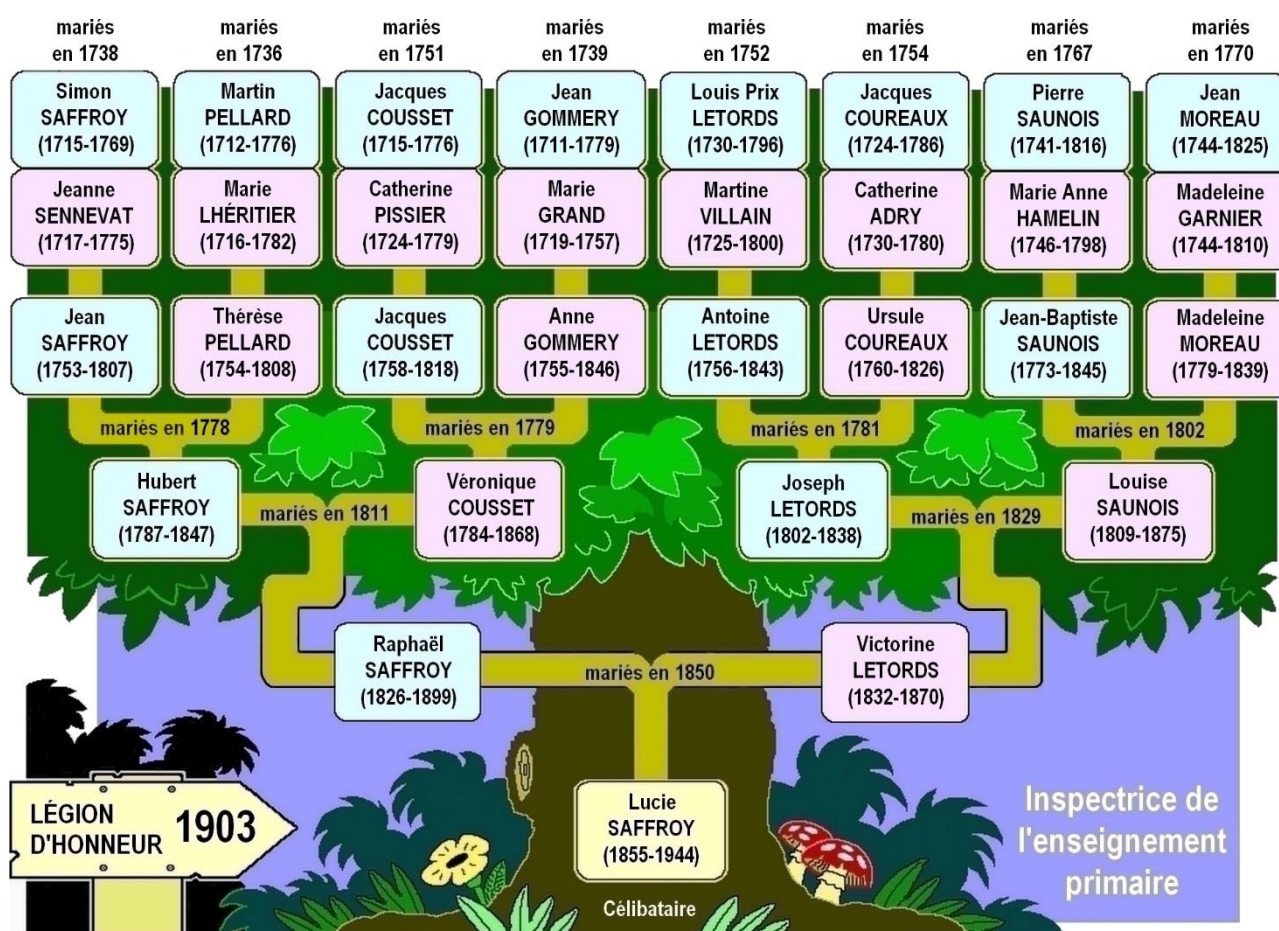
Les Icaunaises décorées de la Légion d'honneur Médaille n° 1 : Céline Lucie Saffroy (1855-1944)

– Mme Dominique Baillot –

Céline Lucie Saffroy est la toute première Icaunaise récompensée pour ses mérites, en étant nommée chevalier de la Légion d'honneur par décret du 19 juillet 1903, à la requête du ministre de l'Instruction publique. Ayant obtenu son brevet de capacité le 27 juillet 1874, elle était entrée dans l'enseignement public le 19 novembre 1875 comme institutrice adjointe à Saint-Fargeau. Elle était ensuite devenue institutrice titulaire à Charentenay puis Joigny. Le 1^{er} octobre 1881, elle est nommée directrice de l'école normale d'Aurillac mais elle est mutée un mois plus tard à la direction de celle d'Auxerre. De 1883 à 1890, elle dirige les écoles normales de Bourges puis de Rouen, avant d'être mutée le 1^{er} octobre 1890 comme directrice de l'école normale supérieure de Paris. Éluë membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique en 1896, elle devient inspectrice de l'enseignement primaire à Paris en octobre 1897.⁴



Légion d'honneur



1. Céline Lucie Saffroy, dite Lucie, *née le 26 octobre 1855 à Auxerre*, au n° 111 de la rue de Paris. Elle devient institutrice publique en 1875 et se révèle aussitôt comme une excellente pédagogue. Les inspecteurs disent d'elle qu'elle « fait preuve d'intelligence et de zèle » et louent « son bon caractère et sa bonne conduite », ainsi que son « aptitude vraiment remarquable ». Ils constatent, à son propos, que « la tenue des classes est bonne, la direction habile, la discipline excellente, la méthode vivante ». Ayant fait en sorte de monter dans la hiérarchie de l'Instruction publique, en passant tous les examens se présentant à elle, elle est décorée de la Légion d'honneur le 19 juillet 1903 en récompense de sa carrière exceptionnelle, qui l'a menée jusqu'à la fonction d'inspectrice de l'enseignement primaire à Paris. Elle décède le 20 décembre 1944 à Paris, en son domicile situé au n° 188 de la rue Championnet dans le 18^e arrondissement. Elle était restée célibataire.

⁴ AD Yonne, T supplément 3665 (dossier de Lucie Céline Saffroy), et la base Léonore (dossier de Céline Lucie Saffroy).

LES SEIZE QUARTIERS D'ASCENDANCE DE CÉLINE LUCIE SAFFROY

| N° | Nom de ses ancêtres | Naissance | Mariage | Décès | Métier |
|----|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|--------------|
| 02 | Grégoire Raphaël Saffroy | <u>24/02/1826</u> [a] | 24/04/1850 à | <u>29/09/1899</u> [b] | Boulangier |
| 03 | Louise Victorine Letords | <u>26/01/1832</u> [c] | Vincelles (89) | 13/07/1870 [d] | Boulangère |
| 04 | Hubert Pascal Saffroy | <u>11/04/1787</u> [a] | 03/07/1811 à | <u>05/06/1847</u> [a] | Cultivateur |
| 05 | Colombe Véronique Cousset | <u>27/01/1784</u> [e] | Dilo (89) | <u>13/01/1868</u> [a] | Cultivatrice |
| 06 | Joseph Germain Letords | <u>23/01/1802</u> [c] | 05/05/1829 à | <u>12/09/1838</u> [c] | Tonnelier |
| 07 | Louise Madeleine Saunois | <u>27/03/1809</u> [c] | Vincelles (89) | <u>07/12/1875</u> [c] | Cultivatrice |
| 08 | Alexis dit Jean Saffroy | <u>05/09/1753</u> [a] | 17/02/1778 à | <u>05/10/1807</u> [a] | Laboureur |
| 09 | Thérèse Pellard | <u>14/05/1754</u> [f] | Champlay (89) | <u>13/01/1808</u> [a] | |
| 10 | Jacques Michel Cousset | <u>29/10/1758</u> [e] | 20/07/1779 à | <u>11/06/1818</u> [e] | Laboureur |
| 11 | Anne Gommery | <u>12/01/1755</u> [g] | Dilo (89) | <u>22/08/1846</u> [e] | |
| 12 | Antoine Letords | <u>19/06/1756</u> [c] | 23/01/1781 à | <u>22/02/1843</u> [c] | Vigneron |
| 13 | Marie Ursule Coureaux | <u>28/05/1760</u> [c] | Vincelles (89) | <u>23/04/1826</u> [c] | |
| 14 | Jean-Baptiste Saunois | <u>17/05/1773</u> [h] | 30/11/1802 à | <u>26/02/1845</u> [c] | Charron |
| 15 | Anne dite Madeleine Moreau | <u>21/04/1779</u> [i] | Saint-Cyr (89) | <u>23/07/1839</u> [c] | |
| 16 | Simon Saffroy ⁵ | <u>24/11/1715</u> [a] | 17/02/1738 à | <u>14/08/1769</u> [a] | Laboureur |
| 17 | Jeanne Sennevat ⁶ | <u>10/03/1717</u> [a] | Brion (89) | <u>07/08/1775</u> [a] | |
| 18 | Martin Pellard ⁷ | <u>02/06/1712</u> [f] | 07/02/1736 à | <u>21/08/1776</u> [f] | Laboureur |
| 19 | Marie Lhéritier ⁸ | <u>13/03/1716</u> [f] | Champlay (89) | <u>03/12/1782</u> [f] | |
| 20 | Jacques Cousset ⁹ | <u>29/01/1715</u> [e] | 06/07/1751 à | <u>09/01/1776</u> [e] | Laboureur |
| 21 | Catherine Pissier ¹⁰ | <u>12/11/1724</u> [j] | Dilo (89) | <u>21/06/1779</u> [e] | |
| 22 | Jean Gommery ¹¹ | <u>04/01/1711</u> [k] | 03/02/1739 à | <u>15/08/1779</u> [g] | Laboureur |
| 23 | Marie Madeleine Grand ¹² | <u>30/01/1719</u> [j] | Vaudeurs (89) | <u>15/06/1757</u> [g] | |
| 24 | Louis Prix Letords ¹³ | <u>18/11/1730</u> [c] | 08/02/1752 à | <u>18/12/1796</u> [c] | Vigneron |
| 25 | Martine dite Marthe Villain ¹⁴ | <u>03/07/1725</u> [c] | Vincelles (89) | <u>25/06/1800</u> [c] | |
| 26 | Jacques Coureaux ¹⁵ | 00/00/1724 [l] | 12/02/1754 à | <u>10/12/1786</u> [c] | Vigneron |
| 27 | Marie Adry ¹⁶ | <u>21/08/1730</u> [c] | Vincelles (89) | <u>23/04/1780</u> [c] | |
| 28 | Pierre Saunois ¹⁷ | <u>13/05/1741</u> [i] | 13/01/1767 à | <u>09/01/1816</u> [h] | Laboureur |
| 29 | Marie Anne Hamelin ¹⁸ | <u>09/12/1746</u> [h] | Vermenton (89) | <u>23/02/1798</u> [h] | |
| 30 | Jean Moreau ¹⁹ | <u>22/02/1744</u> [i] | 14/02/1770 à | <u>15/03/1825</u> [c] | Laboureur |
| 31 | Madeleine Garnier ²⁰ | <u>10/01/1744</u> [i] | Saint-Cyr (89) | <u>07/02/1810</u> [i] | |

Cliquez sur les dates pour accéder aux actes en ligne !

Légende des lieux de naissance et décès : [a] Brion (Yonne) ; [b] Mer (Loir-et-Cher) ; [c] Vincelles (Yonne) ; [d] Paris 2^e (Seine) ; [e] Dilo (Yonne) ; [f] Champlay (Yonne) ; [g] Vaudeurs (Yonne) ; [h] Vermenton (Yonne) ; [i] Saint-Cyr-les-Colons (Yonne) ; [j] Arces (Yonne) ; [k] Aix-en-Othe (Aube) ; [l] Glux-en-Glenne (Nièvre).

⁵ Fils du laboureur Simon Saffroy et d'Emérentienne Paris, mariés le 24 novembre 1711 à Brion (Yonne).

⁶ Fille du laboureur Louis Sennevat et de Jeanne Sauvage, mariés le 6 novembre 1714 à Looze (Yonne).

⁷ Fils du laboureur Pierre Pellard et d'Eugénie Garreau, mariés le 6 février 1703 à Champlay (Yonne).

⁸ Fille du laboureur Edme Lhéritier et d'Edmée Perreau, mariés le 11 février 1709 à Champlay (Yonne).

⁹ Fils du laboureur Claude Cousset et de Madeleine Gennetier, mariés le 20 juillet 1700 à Dilo (Yonne).

¹⁰ Fille du laboureur Jacques Pissier et d'Anne Girard, mariés le 4 novembre 1704 à Arces (Yonne).

¹¹ Fils du laboureur André Gommery et d'Anne Thierry, mariés le 11 juillet 1702 à Fournaudin (Yonne).

¹² Fille du laboureur Michel Grand et de Marie Delécolle, mariés le 26 novembre 1712 à Arces (Yonne).

¹³ Fils du vigneron Louis Letords et d'Elisabeth Maupetit, mariés le 24 janvier 1713 à Vincelles (Yonne).

¹⁴ Fille du laboureur Claude Villain et de Marie Château, mariés le 14 janvier 1719 à Vincelles (Yonne).

¹⁵ Fils du laboureur Jacques Coureaux et d'Anne Guillot, mariés le 27 novembre 1713 à Villapourçon (Nièvre).

¹⁶ Fille du vigneron Edme Adry et de Marie Villain, mariés le 18 juin 1726 à Vincelles (Yonne).

¹⁷ Fils du laboureur Edme Saunois et de Marie Petit, mariés le 4 juin 1726 à Saint-Cyr-les-Colons (Yonne).

¹⁸ Fille du laboureur Edme Hamelin et de Marie Catherine Collinet, mariés le 6 février 1742 à Vermenton (Yonne).

¹⁹ Fils du laboureur Edme Moreau et d'Agathe Charrue, mariés le 16 juillet 1726 à Saint-Cyr-les-Colons (Yonne).

²⁰ Fille du laboureur Pierre Garnier et de Madeleine Petit, mariés le 27 novembre 1742 à Saint-Cyr-les-Colons (Yonne).

Les Icaunaises décorées de la Légion d'honneur

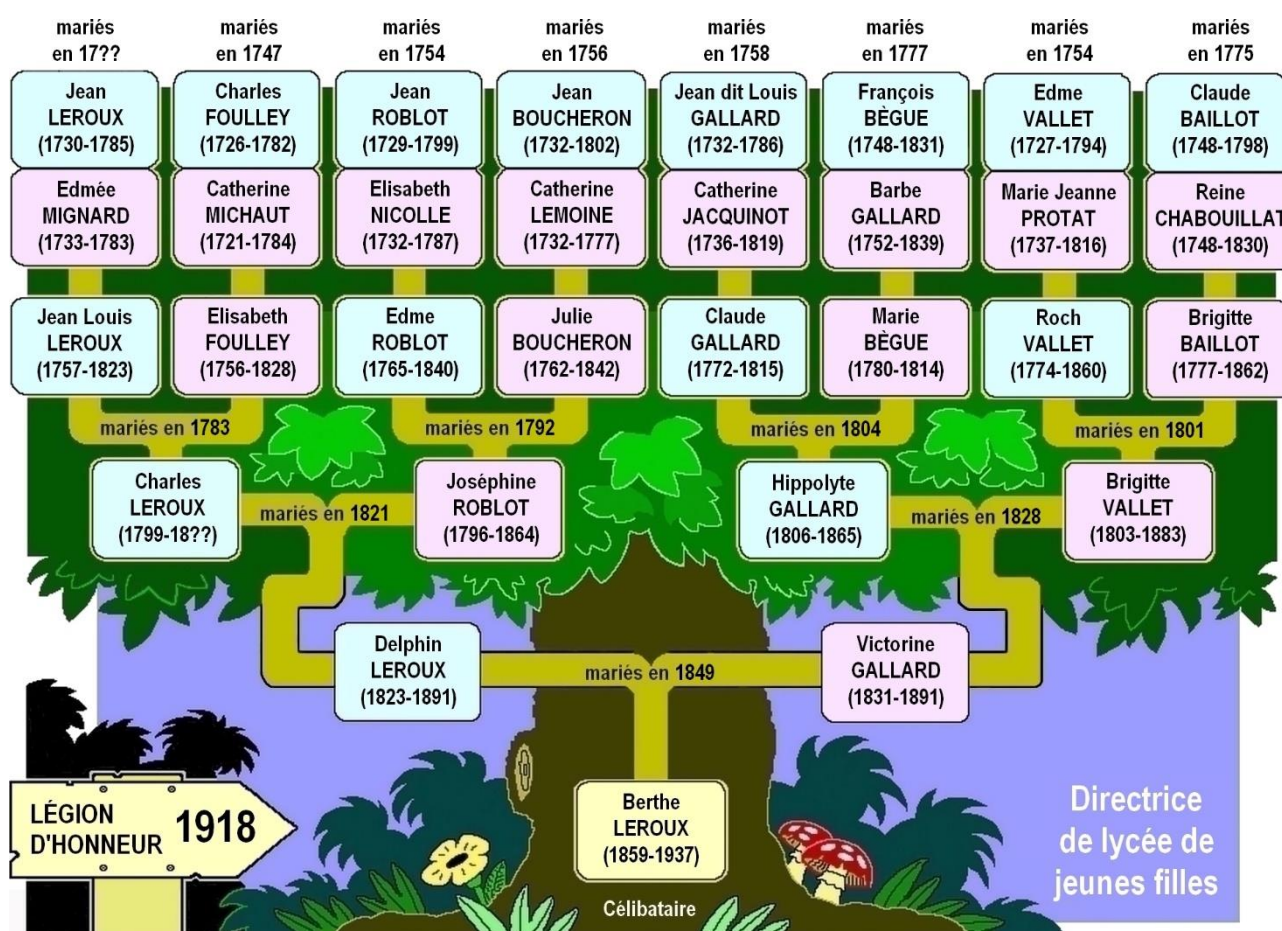
Médaille n° 2 : Marie dite Berthe Leroux (1859-1924)

– Mme Dominique Baillot –

Cette femme originaire de l'Yonne, née sous le prénom de Marie mais utilisant celui de Berthe, a été faite chevalier de la Légion d'honneur par décret du 7 octobre 1918, ceci à la requête du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Son dossier de légionnaire, ouvert sous le nom de Marie Berthe Leroux, indique élogieusement les raisons pour lesquelles elle s'est vue ainsi récompensée : « Ancien professeur du lycée Molière, directrice remarquable, s'est consacrée à ses devoirs professionnels, ainsi qu'à toutes les tâches dont elle s'est volontairement chargée, avec un courage et une égalité d'humeur qui ont exercé la plus heureuse influence et méritent d'être cités en exemple ». Son frère Léon Jules Leroux, né le 28 avril 1854 à Ligny-le-Châtel, devenu ingénieur civil, chaudronnier et directeur d'usine, sera fait lui aussi chevalier de la Légion d'honneur, le 30 juillet 1925, à la demande du ministre du Commerce.



Légion d'honneur



1. **Marie Leroux**, dite Berthe, **née le 17 octobre 1759 à Bléneau** (Yonne), ceci sous le prénom de Marie. Elle se fera connaître plus tard sous le prénom usuel de Berthe. Devenue, en 1887, professeur de lettres au lycée de jeunes filles de Reims, elle est mutée en 1891 à Paris, au lycée Molière flambant neuf qui venait d'ouvrir ses portes le 8 octobre 1888 dans le 16^e arrondissement de la capitale. Elle y poursuit brillamment sa carrière de professeur de lettres jusqu'en 1915, sa tâche éducative consistant à former l'élite féminine parisienne de la Belle Époque. En 1915, au début de la Grande Guerre, elle quitte Paris pour devenir directrice du collège de jeunes filles de Béthune, dans le Pas-de-Calais. La ville de Béthune ayant été bombardée et détruite par les Allemands le 20 mai 1918, elle se réfugie à Montargis, dans le Loiret, où elle apprend qu'elle a été mutée le 18 juillet 1918 au poste de directrice du lycée de jeunes filles de Brest, dans le Finistère. C'est donc à Brest qu'elle reçoit son brevet de chevalier de la Légion d'honneur, le 31 octobre 1918. Elle meurt à Paris le 8 juillet 1937, célibataire, en son domicile situé au n° 77 de la rue Denfert-Rochereau, dans le 14^e arrondissement.

LES SEIZE QUARTIERS D'ASCENDANCE DE MARIE DITE BERTHE LEROUX

| N° | Nom de ses ancêtres | Naissance | Mariage | Décès | Métier |
|----|---------------------------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|--------------|
| 02 | Delphin Leroux | <u>23/05/1823</u> [a] | <u>26/11/1849</u> à | <u>11/01/1891</u> [b] | Cultivateur |
| 03 | Louise Victorine Gallard | <u>04/06/1831</u> [c] | Ligny (89) | <u>14/10/1891</u> [b] | Cultivatrice |
| 04 | Jean Charles Leroux | <u>26/10/1799</u> [a] | <u>25/09/1821</u> à | Disparu ! | Tonnelier |
| 05 | Marie Joséphine Roblot | <u>10/02/1796</u> [d] | Maligny (89) | <u>30/11/1864</u> [c] | Propriétaire |
| 06 | J-Baptiste Hippolyte Gallard | <u>07/11/1806</u> [e] | <u>02/06/1828</u> à | <u>05/04/1865</u> [c] | Cultivateur |
| 07 | Anne Brigitte Vallet | <u>31/08/1803</u> [f] | Percey (89) | <u>30/03/1883</u> [g] | Cultivatrice |
| 08 | Jean Louis Leroux | <u>02/11/1757</u> [a] | <u>03/03/1783</u> à | <u>27/09/1823</u> [a] | Tonnelier |
| 09 | Elisabeth Foulley | <u>27/06/1756</u> [a] | Milly (89) | <u>17/10/1828</u> [a] | |
| 10 | Edme Roblot | <u>05/11/1765</u> [a] | <u>03/07/1792</u> à | <u>22/02/1840</u> [d] | Tonnelier |
| 11 | Julie Boucheron | <u>07/10/1762</u> [d] | Maligny (89) | <u>19/05/1842</u> [d] | |
| 12 | Claude Gallard | <u>29/08/1772</u> [e] | <u>26/11/1804</u> à | <u>01/05/1815</u> [e] | Tourneur |
| 13 | Marie Bègue | <u>26/04/1780</u> [c] | Ligny (89) | <u>07/05/1814</u> [e] | Couturière |
| 14 | Roch Joseph Vallet | <u>22/02/1774</u> [h] | <u>18/05/1801</u> à | <u>10/11/1860</u> [f] | Cultivateur |
| 15 | Brigitte Baillot | <u>09/01/1777</u> [f] | Percey (89) | <u>21/09/1862</u> [i] | |
| 16 | Jean Leroux ²¹ | <u>24/09/1730</u> [a] | <i>Mariage non</i> | <u>29/03/1785</u> [a] | Tonnelier |
| 17 | Marie Edmée Mignard ²² | <u>28/06/1733</u> [a] | <i>retrouvé !</i> | <u>26/08/1783</u> [a] | |
| 18 | Jean Charles Foulley ²³ | <u>18/12/1726</u> [a] | <u>27/11/1747</u> à | <u>13/04/1782</u> [a] | Vigneron |
| 19 | Catherine Michaut ²⁴ | <u>17/04/1721</u> [a] | Milly (89) | <u>05/05/1784</u> [a] | |
| 20 | Jean Roblot ²⁵ | <u>22/08/1729</u> [a] | <u>21/01/1754</u> à | <u>01/03/1799</u> [a] | Vigneron |
| 21 | Elisabeth Nicolle ²⁶ | <u>14/01/1732</u> [j] | Fleys (89) | <u>08/09/1787</u> [a] | |
| 22 | Jean Boucheron ²⁷ | <u>18/06/1732</u> [d] | <u>19/07/1756</u> à | <u>28/02/1802</u> [d] | Notaire |
| 23 | Catherine Lemoine ²⁸ | <u>03/10/1732</u> [k] | Lichères (89) | <u>17/11/1777</u> [d] | |
| 24 | Jean dit Louis Gallard ²⁹ | <u>24/06/1732</u> [e] | <u>24/01/1758</u> à | <u>19/11/1786</u> [e] | Cordonnier |
| 25 | Catherine Jacquinet ³⁰ | <u>24/01/1736</u> [d] | Maligny (89) | <u>24/04/1819</u> [e] | |
| 26 | François Bègue ³¹ | <u>31/07/1748</u> [c] | <u>17/06/1777</u> à | <u>11/11/1831</u> [c] | Laboureur |
| 27 | Françoise Barbe Gallard ³² | <u>22/06/1752</u> [c] | Ligny (89) | <u>16/02/1839</u> [c] | |
| 28 | Edme Vallet ³³ | <u>18/07/1727</u> [l] | <u>12/02/1754</u> à | <u>26/10/1794</u> [h] | Laboureur |
| 29 | Marie Jeanne Protat ³⁴ | <u>18/01/1737</u> [h] | Jaulges (89) | <u>21/03/1816</u> [h] | |
| 30 | Claude Baillot ³⁵ | <u>21/03/1748</u> [f] | <u>14/02/1775</u> à | <u>01/09/1798</u> [f] | Laboureur |
| 31 | Reine Chabouillat ³⁶ | <u>25/12/1748</u> [f] | Percey (89) | <u>13/02/1830</u> [f] | |

Cliquez sur les dates pour accéder aux actes en ligne !

Légende des lieux de naissance et décès : [a] Milly (Yonne) ; [b] Reims (Marne) ; [c] Ligny-le-Châtel (Yonne) ; [d] Maligny (Yonne) ; [e] Chablis (Yonne) ; [f] Percey (Yonne) ; [g] Dijon (Côte-d'Or) ; [h] Jaulges (Yonne) ; [i] Butteaux (Yonne) ; [j] Fleys (Yonne) ; [k] Lichères-près-Aigremont (Yonne) ; [l] Germigny (Yonne).

²¹ Fils du vigneron Jean Leroux et de Jeanne Berthelot, mariés le 23 janvier 1727 à Milly (Yonne).

²² Fille du vigneron Louis Mignard et de Marie Edmée Marchand, mariés le 16 janvier 1730 à Milly (Yonne).

²³ Fils du vigneron Jean Foulley et de Marie Piochot, mariés le 14 juillet 1710 à Poinchy (Yonne).

²⁴ Fille du vigneron puis notaire Jean Michaut et de Catherine Bègue, mariés avant 1719 à Milly (Yonne).

²⁵ Fils du vigneron Jean Roblot et d'Anne Piochot, mariés le 21 juin 1728 à Milly (Yonne).

²⁶ Fille du marchand Simon Nicolle et de Marie Couperot, mariés le 27 novembre 1719 à Fleys (Yonne).

²⁷ Fils du tailleur d'habits Jean Boucheron et de Marie Mathey, mariés le 25 septembre 1730 à Maligny (Yonne).

²⁸ Fille du marchand Pierre Lemoine et d'Anne Brunet, mariés le 18 février 1727 à Lichères-près-Aigremont (Yonne).

²⁹ Fils du cordonnier Jean Gallard et de Marie Anne Pérille, mariés le 25 novembre 1729 à Chablis (Yonne).

³⁰ Fille du cordonnier Antoine Jacquinet et Catherine Laprot, mariés le 24 novembre 1723 à Maligny (Yonne).

³¹ Fils du laboureur Pierre Bègue et d'Edmée Bateau, mariés le 8 janvier 1742 à Ligny-le-Châtel (Yonne).

³² Fille du vigneron Roch Gallard et de Barbe Regnard, mariés le 16 février 1740 à Ligny-le-Châtel (Yonne).

³³ Fils du laboureur Jean Vallet et d'Anne Arnault, mariés le 31 janvier 1719 à Germigny (Yonne).

³⁴ Fille du manouvrier Edme Protat et de Marie Perrin, mariés le 23 novembre 1723 à Jaulges (Yonne).

³⁵ Fils du charpentier Claude Baillot et de Marguerite Gibier, mariés le 18 avril 1747 à Percey (Yonne).

³⁶ Fille du laboureur Louis Chabouillat et de Marie Merle, mariés le 27 juin 1741 à Dyé (Yonne).

Un marinier de Joigny noyé loin de chez lui

– Jean Cousin –

En consultant un registre de Saint-Mammès, en Seine-et-Marne, j'ai trouvé l'acte d'inhumation de Jean-Baptiste Droin, marinier de la paroisse Saint-Thibault à Joigny, époux de Marie Suzanne Lefèvre. Il s'est noyé le 3 octobre 1788, son corps a été repêché à Saint-Mammès le 11 octobre suivant et l'enterrement a eu lieu le lendemain. Il était âgé de cinquante-sept ans. Voici la transcription de son acte d'inhumation :³⁷

« Ce jourd'hui, douze octobre de la présente année, par ordonnance des officiers du bailliage de Moret-en-Gâtinais, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse par nous, prêtre desservant soussigné, le corps de Jean-Baptiste Droin, marinier de la paroisse de Saint-Thibault, de la ville de Joigny, mari de Marie Suzanne Lefèvre, noyé le trois de ce mois et repêché d'hier sur cette paroisse, âgé de cinquante-sept ans. L'inhumation s'est faite de Jean-Baptiste Peccard, menuisier, François Tanneur, vigneron, et Jean-Baptiste Tanneur, aussi vigneron, et plusieurs autres témoins qui ont déclaré ne savoir signer, exceptés les soussignés ».

En parcourant la base de données des mariages sur le site de la Société généalogique de l'Yonne, je vois que le défunt marinier s'était marié en l'église Saint-Thibault, à Joigny, le 7 janvier 1756. Son épouse y est indiquée sous le nom de Marie Susanne Lefebvre. Voici la transcription de son acte de mariage :³⁸

« Le sept janvier 1756, après avoir publié par trois fois, aux messes paroissiales, les bans de mariage entre Jean-Baptiste Droin, fils mineur de feu Jean Droin et de Marie Jeanne Dusausoye, de la paroisse de Saint-Jean, et Marie Susanne Lefebvre, fille de feu Savinien Lefebvre et de Marie Prudhomme, âgée de vingt-un ans, de cette paroisse, sans opposition, pareilles publications faites en la paroisse de Saint-Jean, fiancés, nous vicaire soussigné avons reçu lesdits Jean-Baptiste Droin et Marie Susanne Lefebvre à la bénédiction nuptiale et avons célébré le mariage en cette église, en présence, et du consentement, de Jean-Baptiste Dusausoye, d'Edme Pieuchard, de Jacques Dusausoye, Jean-Baptiste Thollard, parents de l'époux, et de François Lefebvre, frère de l'épouse, de Marie Prudhomme, sa mère, dont les uns ont signé et les autres ont déclaré ne savoir signer ».

En marge de cet acte de mariage, un officier d'état civil a ajouté au début du XIX^e siècle les mentions suivantes : « L'époux décédé à... le... », puis « L'épouse décédée à Joigny en l'an 1801 ». C'est le seul acte de mariage auquel ont été ajoutées des mentions marginales. Nous savons maintenant que l'époux est décédé à Saint-Mammès le 3 octobre 1788. Son épouse est morte quant à elle à Joigny le 2 mars 1801, sous le nom de Suzanne Lefèvre.³⁹ Contrairement à son mari, inhumé à Saint-Mammès, elle fut enterrée à Joigny.

Jean-Baptiste Droin et Marie Suzanne Lefèvre ont eu cinq filles et huit garçons, qui sont tous nés, de 1756 à 1780, en la paroisse Saint-Thibault de Joigny. Quatre fils ont exercé à Joigny la même activité que leur père, celle de marinier, mais aussi de charpentier de bateaux. Le fils cadet, Alexis, né en 1780, s'est remarié en 1834 à Nogent-sur-Seine. Les date et lieu de la noyade de son père en 1788 sont notés dans son acte de remariage.⁴⁰



³⁷ NDLR : Malheureusement, sur le site des Archives départementales de Seine-et-Marne, on ne trouve pas encore de permaliens dignes de ce nom. On doit se contenter d'un simple lien électronique beaucoup trop long, qui n'ouvre que la première page des registres. Pour accéder à l'acte d'inhumation, [cliquez sur cet hyperlien](https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta534892f02863c/daogrp/0/3) puis allez à la page 27.

³⁸ AD Yonne, 4E206, registre GG 362 : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta5348930f7ee93/daogrp/0/33>.

³⁹ AD Yonne, 2E206, registre n° 31 : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta5348930f7ee93/daogrp/0/33>.

⁴⁰ AD Aube, 4E26837 : <https://www.archives-aube.fr/ark:/42751/1ed23da5c2566996b0da0050568bc001>.

Quatre pèlerins de l'Avallonnais au mont Saint-Michel

– Patrick Maris et Pierre Le Clercq –

Les échanges de données entre sociétés savantes sont souvent fructueux. L'article qui suit, consacré à un fait-divers concernant de jeunes Bourguignons en Normandie, est le produit des recherches partagées de l'actuel président de la Société généalogique de l'Yonne, Pierre Le Clercq, et de son homologue normand Patrick Maris, ancien président de l'Histotheque Jean-Vitel, association qui s'intéresse à l'histoire de l'ancien canton de Ducey, dans la Manche.⁴¹ En 2015, cet ancien canton a été rattaché dans son intégralité au canton normand de Pontorson, sur le territoire duquel se trouve la célèbre abbaye du mont Saint-Michel. C'est de cette abbaye, représentée sur la photographie panoramique ci-dessous, dont il sera question ci-après.



Cliché de Patrick Maris

LE MONT SAINT-MICHEL ET L'AVALLONNAIS

Sous l'Ancien Régime, l'Avallonnais faisait partie du diocèse d'Autun et du duché de Bourgogne. Cette contrée, située à présent au sud de l'Yonne, était sortie exsangue des guerres de Religion, qui sur place avait opposé au XVI^e siècle les habitants catholiques d'Avallon aux seigneurs protestants des environs. Dans cette guerre fratricide, saint Michel terrassant le dragon était devenu, pour les catholiques, le chef céleste de leur combat contre les huguenots, dénoncés alors comme étant tous des suppôts du diable. C'est à l'occasion de la victoire des habitants antiprotestants d'Avallon sur les troupes du roi Henri IV, nouveau roi de France, que le mont Saint-Michel est devenu le lieu de pèlerinage privilégié des catholiques de l'Avallonnais. L'événement en question est décrit dans un ouvrage publié en 1880, intitulé ***Saint Michel et le mont Saint-Michel*** :⁴²

« Avallon, perchée à la cime de son rocher de granit, était au pouvoir de la Ligue. Dans la nuit du 28 au 29 septembre 1591, les assiégeants y pénétrèrent après avoir pratiqué une large brèche dans le mur d'enceinte. Ils croyaient la ville prise, quand le maire et le syndic accoururent à la tête des habitants et les repoussèrent avec vigueur. Ce triomphe, coïncidant avec la fête de saint Michel, fut attribué à la protection du glorieux Archange, et, l'année suivante, les magistrats de la ville, de concert avec les chanoines de Saint-Lazare, arrêtaient que l'on ferait en l'honneur du prince de la milice céleste une procession générale à laquelle assisteraient les habitants d'Avallon jusqu'aux écoliers, deux à deux, honnêtement vêtus, ayant chacun un cierge ardent, accompagnés et conduits par le principal du collège et ses subalternes, et tout cela, disaient-ils, parce que l'Archange, monsieur saint Michel, les avait protégés contre les efforts de Satan et s'était montré sur la brèche de la place pour en défendre l'entrée aux hérétiques et à leurs suppôts, de même que jadis, au temps de Jehanne la Pucelle, il parut sur le pont d'Orléans et préserva la ville contre les attaques des Anglais ».

⁴¹ Histotheque Jean-Vitel, Mairie, rue de Semallé, 50220 Ducey : <https://histothequejv.wordpress.com/>.

⁴² Mgr. Germain, abbé Brin, Edouard Corroyer, *Saint Michel et le mont Saint-Michel*, éditions Firmin-Didot, Paris, 1880, pages 328-329. Pour lire cet ouvrage sur Google Livres, cliquez sur le titre souligné ci-dessus, signalé par Patrick Maris !

Ce récit résume les données détaillées fournies par une délibération du conseil municipal d'Avallon, datée du 28 septembre 1592. Ce jour-là fut fondée par les autorités de la ville, tant civiles que religieuses, une procession devant avoir lieu chaque année le jour de la Saint-Michel, c'est-à-dire le 29 septembre, pour commémorer l'intervention miraculeuse de l'Archange aux côtés des ligueurs avallonnais, un an plus tôt.⁴³ On peut y lire ceci : « *Comme jadis au siège que les Anglais, anciens ennemis de la France, avaient mis devant la ville d'Orléans au temps de Jehanne la Pucelle, ce saint archange Monsieur Saint Michel, par la permission divine, parut sur le pont de la ville et servit d'obstacle auxdits ennemis, de même il a paru en la susdite brèche et a servi de boulevard et défenseur de tout ce corps et communauté à l'encontre desdits hérétiques* ».

Un autre témoignage, dû à la plume de Nicolas Rétif de La Bretonne, né le 23 octobre 1734 à Sacy,⁴⁴ entre Auxerre et Avallon, confirme que l'archange saint Michel était toujours vénéré dans le sud de l'Yonne au milieu du XVIII^e siècle. Dans le premier tome de son ouvrage intitulé **Monsieur Nicolas**, l'auteur aborde le sujet à propos de son ami d'enfance Jacquot, simple berger parti en pèlerinage en Normandie en 1745 :

« *Huit jours avant la Saint-Michel, c'est-à-dire le jour même de l'équinoxe (du) 21 septembre, Jacquot partit secrètement pour Saint-Michel en Basse-Normandie, à plus de 80 lieues de Sacy. Ce pèlerinage est celui des garçons de 15 à 16 ans, comme celui de Sainte-Reine, qui n'est que de 14 lieues, est celui des jeunes filles ; ils étaient alors sacrés tous deux, comme celui de St-Jacques-de-Compostelle, ou comme celui de La Mecque pour les musulmans. Un garçon qui n'avait pas été à St-Michel était regardé comme un couard, un poltron. Il paraissait manquer quelque chose à la pudeur d'une fille qui n'avait pas encore visité le tombeau d'une vierge aussi attachée à sa virginité que la belle Reine d'Alise* ».⁴⁵

Les pèlerinages étaient donc des voyages initiatiques, destinés à inculquer à la jeunesse les valeurs cardinales du catholicisme. En se rendant à Alise-Sainte-Reine, en Côte-d'Or, les jeunes filles de l'Avallonnais trouvaient la force de défendre leur vertu, tandis que les garçons s'en allant au mont Saint-Michel se faisaient les ardents défenseurs de la « vraie foi », dans le giron de l'Église catholique, apostolique et romaine.

Le pèlerinage des garçons au mont Saint-Michel n'était pas sans risques. Rétif de La Bretonne craignit de ne jamais revoir son ami : « *Les vendanges arrivèrent et Jacquot ne revenait pas. Blaise, le stoïque, nous dit froidement qu'il était péri apparemment en s'exposant témérement à passer au pied du mont St-Michel à la marée montante. Je pleurai mon ancien camarade* ».⁴⁶ Jacquot finit toutefois par revenir à Sacy, sain et sauf, pour y courtiser sa jeune amie Fanchon. On l'appelait désormais « *le Pèlerin de Saint-Michel* ».⁴⁷



Statue à Auxerre de Nicolas Rétif de La Bretonne par le sculpteur François Brochet (cliché de Pierre Le Clercq)



⁴³ AD Yonne, 4E25, registre BB2, folios 118 à 121. Le texte de cette délibération est publié dans les pièces justificatives de l'ouvrage suivant : Ernest Petit, *Avallon et l'Avallonnais*, éditions Gallot, Auxerre, 1867, pages 430 à 433. Un résumé figure dans : Ambroise Challe, *Le Calvinisme et la Ligue*, tome 2, imprimerie Perriquet, Auxerre, 1864, pages 153 à 155.

⁴⁴ AD Yonne, 4E330, registre E5 : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta5347c89138223/daogrp/0/184>.

⁴⁵ Rétif de La Bretonne, *Monsieur Nicolas*, tome 1, page 157 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k15129931/f181>.

⁴⁶ Rétif de La Bretonne, *Monsieur Nicolas*, tome 1, page 262 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k15129931/f186>.

⁴⁷ Rétif de La Bretonne, *Monsieur Nicolas*, tome 1, page 176 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k15129931/f200>.

LES PROTESTANTS RECUEILLIS À VAULT-DE-LUGNY

L'archange saint Michel, chef de la milice céleste du Bien, n'est pas parvenu à terrasser entièrement le dragon dans l'Avallonnais, à l'issue des guerres de Religion. Après la promulgation de l'édit de Nantes, en avril 1598, les protestants de l'Avallonnais ont obtenu le droit de se recueillir dans un seul et unique prêche, situé dans le château du seigneur protestant Jean Louis de Jaucourt, époux de Marthe Duplessis-Mornay et gendre du théologien réformé Philippe Duplessis-Mornay, ami du roi Henri IV. Ce château seigneurial, où les adeptes de Calvin pouvaient se réunir et partager leur foi, se trouvait au village de Vault-de-Lugny, à environ sept kilomètres à l'ouest d'Avallon. Sur tout le territoire actuel de l'Yonne, il n'y avait que deux autres prêches réformés : celui de Sarry, près de Noyers-sur-Serein, fréquenté par les protestants du Tonnerrois, et celui de La Celle-Saint-Cyr, près de Joigny, destiné aux protestants du Sénonais. Aucun prêche n'avait été installé dans l'Auxerrois, car tous les protestants de cette contrée avaient été chassés ou massacrés au XVI^e siècle.

On connaît les noms de quatre pasteurs réformés ayant servi à Vault-de-Lugny après la promulgation de l'édit de Nantes : Louis Margonne, de 1602 à 1610, Jean Louis Bollenat, de 1656 à 1668, Etienne Jordan, de 1669 à 1685, et Etienne Blanc, venu de Genève pour assister ledit Etienne Jordan de 1672 à 1673. Etienne Jordan résidait avec sa femme Marie Thouvois au hameau de Vermoiron, à Vault-de-Lugny. La plupart de ses ouailles qui, comme lui, avaient choisi de vivre à Vault-de-Lugny demeuraient au hameau de Valloux :

Les seize couples de protestants vivant à Vault-de-Lugny avant la révocation de l'édit de Nantes⁴⁸

| LOCALITÉ | HAMEAUX | NOMS DES MARIS | MÉTIER | NOMS DES ÉPOUSES |
|----------------|-----------|-----------------------|------------------|------------------------------|
| Vault-de-Lugny | Valloux | Pierre Constantin | Vigneron | Jeanne Bailly |
| Vault-de-Lugny | Valloux | Jean Louis Constantin | Vigneron | Marie Madeleine Monsanglat |
| Vault-de-Lugny | Valloux | Philibert Coulbois | Marchand | Suzanne Lamas |
| Vault-de-Lugny | Valloux | Jean Fernet | Tissier en toile | Marie Moreau |
| Vault-de-Lugny | Valloux | Vincent Gautherot | Tonnelier | Marie Coulbois |
| Vault-de-Lugny | Valloux | Etienne Monsanglat | Laboureur | Anne Lafond |
| Vault-de-Lugny | Valloux | Pierre Monsanglat | Marchand | Marie Montenat |
| Vault-de-Lugny | Valloux | Louis Moreau | Drapier | Françoise Constantin |
| Vault-de-Lugny | Valloux | Pierre Moreau | Tissier en toile | Louise Contet |
| Vault-de-Lugny | Valloux | Timothee Moreau | Marchand | Marthe Petion |
| Vault-de-Lugny | Valloux | Antoine Roger | Marchand | Françoise Courcelle |
| Vault-de-Lugny | Vermoiron | Louis Constantin | Vigneron | Anne Lamas, Suzanne Têtevide |
| Vault-de-Lugny | Vermoiron | Louis Fernet | Tissier en toile | Marthe Constantin |
| Vault-de-Lugny | Vermoiron | Etienne Jordan | Pasteur réformé | Marie Thouvois |
| Vault-de-Lugny | Le bourg | Philippe Lotin | Marchand | Marie Pellault |
| Vault-de-Lugny | Le bourg | Pierre Courcelle | Marchand | Madeleine Michel |

Les fidèles fréquentant le prêche réformé de Vault-de-Lugny n'étaient pas tous domiciliés dans cette localité. La communauté protestante qui se recueillait sur place comprenait de soixante-dix à quatre-vingts individus, dont certains vivaient à Vézelay, comme le marchand Jacob Colon et son épouse Marie Minot, au village d'Asquins, tels le conseiller royal Isaac Maulmirey et sa femme Marguerite Etignard, ou bien à Thory, Tharot et Sermizelles, dans l'Yonne, voire à Rouvray, Saint-Andeux et Semur-en-Auxois, en Côte-d'Or.

Face aux pasteurs Jean Louis Bollenat puis Etienne Jordan, en poste de 1656 à 1685, deux curés de Vault-de-Lugny ont fait en sorte de mobiliser la communauté catholique locale contre celle des protestants, à savoir Pierre Guy, curé du 10 septembre 1654 jusqu'à sa mort, le 14 mai 1682,⁴⁹ puis Joseph Courtot, curé du 15 novembre 1682 au 12 avril 1696. La coexistence entre catholiques et protestants imposée en 1598 par l'édit de Nantes était de plus en plus difficile à supporter par le clergé catholique de l'Avallonnais.

Le conflit le plus âpre entre les deux communautés religieuses a eu lieu, à Vault-de-Lugny, durant le synode provincial des communautés réformées de Bourgogne qui s'est tenu dans cette localité du 15 au 23 juin 1667, à la demande du pasteur Jean Louis Bollenat et avec l'autorisation du prince de Condé Louis II de Bourbon, gouverneur de Bourgogne. L'afflux de délégués protestants à Vault-de-Lugny, venus de toutes les

⁴⁸ AD Yonne, 2E433-1 (protestants) : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta534b8a2c5f512/daogrp/0/2>.

⁴⁹ AD Yonne, 4E434-E1 (catholiques) : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta534b8a2c4abe0/daogrp/0/305>.

contrées bourguignonnes, a tellement irrité le clergé catholique d'Avallon et des villages circonvoisins qu'un gros attroupement de fidèles ultramontains a été organisé à Vault-de-Lugny le 19 juin 1667, pour perturber la tenue du synode protestant au son du tocsin. L'échauffourée qui n'a pas tardé à éclater entre les seigneurs armés des deux camps s'est soldée par de nombreuses blessures, dont les juges d'Avallon puis de Dijon ont fait porter l'entière responsabilité à neuf seigneurs protestants, accusés d'avoir voulu assassiner le cordelier qui avait ameuté les catholiques. Les neuf inculpés ont été condamnés à payer une grosse amende.⁵⁰

Le nouveau curé de Vault-de-Lugny, Joseph Courtot, installé à la tête de la communauté catholique de la paroisse en novembre 1682, a poursuivi les tracasseries de son prédécesseur, Pierre Guy, à l'encontre d'Etienne Jordan, pasteur de la communauté protestante depuis 1669. Il n'est point parvenu, cependant, à contraindre son adversaire réformé à inhumer après le coucher du soleil ses coreligionnaires décédés, dans le cimetière réservé aux adeptes de Calvin. Bravant les interdictions, Etienne Jordan enterrait ses morts en plein jour, au grand dam de Joseph Courtot dont les plaintes répétées à ce sujet restaient sans effets.

L'archange saint Michel a fini toutefois par terrasser le dragon à Vault-de-Lugny. Il a incité en effet le roi Louis XIV à révoquer l'édit de Nantes le 18 octobre 1685, remplacé par l'édit de Fontainebleau ordonnant aux pasteurs de quitter la France dans les quinze jours et à tous les protestants du royaume d'abjurer leur foi et d'embrasser le catholicisme romain, seule religion de l'État. Le pasteur Etienne Jordan se réfugia aussitôt en Suisse, laissant son épouse Marie Thouvois à Vault-de-Lugny pour y préparer la fuite de toute sa famille. Pour empêcher cet exil familial, le curé Joseph Courtot fit enlever les deux derniers enfants du pasteur pour les confier aux pères de la doctrine catholique à Avallon. Il fit aussi saisir et mettre sous scellés tous les biens dont disposait Marie Thouvois dans l'Avallonnais, pour l'empêcher de financer son départ. Quant aux autres familles protestantes, elles durent abjurer publiquement leur foi, le curé veillant par des visites domiciliaires fréquentes à ce que les « nouveaux convertis » respectent leur engagement envers l'Église de Rome.

Au final, la communauté protestante de Vault-de-Lugny a fini par se disperser. Certains membres ont pu fuir à l'étranger, dont Marie Thouvois qui a réussi à rejoindre son mari à Amsterdam en laissant à Avallon les deux enfants qu'on lui avait enlevés. D'autres, devenus catholiques non pratiquants, ont décidé de quitter Vault-de-Lugny pour vivre discrètement ailleurs en France. Au milieu du XVIII^e siècle, il n'y avait plus qu'un seul descendant de « nouveaux convertis » qui demeurât encore à Vault-de-Lugny, au hameau de Valloux où avaient vécu ses grands-parents paternels Jean Louis Constantin et Marie Madeleine Monsanglat, ainsi que ses grands-parents maternels Timothée Moreau et Marthe Petion : il s'agit du laboureur Lazare Constantin, fils de Joseph Constantin et de Jeanne Moreau, qui le 5 février 1753, en l'église catholique de Vault-de-Lugny, a épousé Jeanne Montenat, fille de Georges Montenat, laboureur à Valloux, et de Josèphe Benoist.⁵¹

QUATRE JEUNES CATHOLIQUES AU MONT SAINT-MICHEL

Le curé qui a marié Lazare Constantin s'appelait Guillier. C'est ce prêtre déjà âgé, en charge des âmes de la communauté catholique de Vault-de-Lugny depuis le 27 août 1735, qui le 21 mai 1752 a délivré à quatre jeunes fidèles de sa paroisse un certificat de catholicité, avant que ceux-ci ne partent en pèlerinage jusqu'au mont Saint-Michel. Ces quatre jeunes pèlerins étaient un peu moins âgés que Nicolas Rétif de La Bretonne, né en 1734. Le plus jeune, né en 1741, avait onze ans, et le plus vieux, né en 1737, avait quinze ans :

- **Etienne MORLET** : Baptisé le 5 mai 1737 en l'église catholique de Saint-Germain, à Vault-de-Lugny, il était le troisième enfant du vigneron Georges Morlet et de Jeanne Magnien ; son parrain était le vigneron Etienne Perruche et sa marraine Marie Gutteron, épouse du bourrelier Simon Rian.⁵² Ses parents s'étaient mariés en la même église le 5 mai 1732.⁵³ Son père, mort de maladie deux ans à peine après sa naissance, âgé d'environ trente ans, fut inhumé le 24 août 1739 au sein même de ladite église Saint-Germain.⁵⁴ Sa mère s'est remariée un an et demi plus tard en la même église, le 6 février 1741, ceci avec Jean Grossin, vigneron au hameau de Vermoiron à Vault-de-Lugny.⁵⁵ Elle était encore en vie, ainsi que son second conjoint, lorsque son fils Etienne Morlet est parti en pèlerinage pour le mont Saint-Michel, à l'âge de quinze ans, avec trois autres enfants.

⁵⁰ AD Yonne (à Auxerre), F 24 ; Bibliothèque du protestantisme (à Paris), manuscrit 436, liasse n° 3, acte n° 7.

⁵¹ AD Yonne, 4E434, registre E4 : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta534b8a2caa558/daogrp/0/36>.

⁵² AD Yonne, 2E433, registre n° 2 : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta534aeda710c7e/daogrp/0/48>.

⁵³ AD Yonne, 2E433, registre n° 1 : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta534b8a2c6e45a/daogrp/0/301>.

⁵⁴ AD Yonne, 2E433, registre n° 2 : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta534aeda710c7e/daogrp/0/73>.

⁵⁵ AD Yonne, 2E433, registre n° 2 : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta534aeda710c7e/daogrp/0/91>.

● **Jean COLINOT** : Baptisé le 27 décembre 1738 en l'église Saint-Germain, à Vault-de-Lugny, il était le sixième enfant de Jean Colinot, vigneron au hameau de Valloux, et de Jeanne Bernard, laquelle apparaît dans l'acte de baptême sous le nom de famille erroné de Ménard ; son parrain était Jean Montenat, fils du laboureur Georges Montenat, et sa marraine Jeanne Montenat, fille du vigneron Lazare Montenat, résidant tous audit hameau de Valloux.⁵⁶ Ses parents s'étaient mariés en ladite église Saint-Germain le 12 avril 1728.⁵⁷ Ils étaient encore en vie lorsque leur fils Jean Colinot est parti en pèlerinage pour le mont Saint-Michel, à l'âge de treize ans, avec trois autres enfants de Vault-de-Lugny munis d'un certificat de catholicité remis par leur curé.

● **Blaise MINARD** : Baptisé le 3 février 1741 en l'église catholique de Saint-Germain, à Vault-de-Lugny, il était le sixième enfant de Claude Minard, laboureur et vigneron au hameau de Valloux, et de Madeleine Griffon ; son parrain était Georges Montenat, fils du laboureur Georges Montenat, résidant audit hameau de Valloux, et sa marraine Françoise Minard, fille du laboureur Claude Minard l'aîné, vivant au hameau de Vermoiron.⁵⁸ Ses parents s'étaient mariés en ladite église Saint-Germain le 28 février 1729.⁵⁹ Ils étaient tous deux encore en vie lorsque leur fils Blaise Minard est parti en pèlerinage au mont Saint-Michel, à l'âge de onze ans.

● **Marie Jeanne SAPIN** : Parmi les quatre jeunes pèlerins, c'était la seule fille du groupe. Née le 8 septembre 1738 à Sermizelles, à sept kilomètres au nord-ouest de Vault-de-Lugny, puis baptisée sur place le lendemain en l'église Notre-Dame, elle était le quatrième enfant de Claude Sapin, fermier du châtelain de Sermizelles, et de Françoise Naulot ; son parrain était le vigneron François Naulot, demeurant au hameau de Valloux à Vault-de-Lugny, et sa marraine Jeanne Naulot, épouse de Guillaume Huot.⁶⁰ Ses parents, tous deux natifs de Vault-de-Lugny, s'étaient mariés dans cette localité le 12 mai 1732, en l'église Saint-Germain.⁶¹ Ils vécurent à Sermizelles de 1733 à 1739 puis à Vault-de-Lugny en 1742. La mère de Marie Jeanne Sapin, décédée à l'âge de quarante et un an, fut inhumée le 12 janvier 1747 à Sermizelles.⁶² Son père ne se remariera pas. En 1748, il était de nouveau domicilié à Vault-de-Lugny avec ses enfants. Il était toujours en vie lorsque sa fille Marie Jeanne Sapin s'apprêtait à partir avec trois garçons pour le mont Saint-Michel, à l'âge de treize ans.

Le 21 mai 1752, après avoir reçu un certificat de catholicité signé par le curé Guillier, le petit groupe de quatre jeunes pèlerins, âgés de onze à quinze ans, quitta Vault-de-Lugny et la Bourgogne en direction de la Normandie. Le trajet à pied dura au maximum trois semaines, au cours desquelles les quatre enfants ont dû vivre de la charité des bonnes âmes rencontrées en cours de route, pour le gîte et le couvert. Le certificat du curé de Vault-de-Lugny leur servit sans doute de lettre de recommandation, pour éviter qu'on ne les jetât en prison pour vagabondage. On peut les imaginer chantant des cantiques en cheminant ensemble jusqu'en Normandie. Ils affirmaient leur identité catholique en se rendant au mont Saint-Michel, s'opposant ainsi aux anciens calvinistes de Vault-de-Lugny pour qui les pèlerinages n'étaient que des processions idolâtres.

Ces longs voyages mystiques étaient périlleux. Dans les registres paroissiaux des localités traversées par les pèlerins, on trouve parfois des actes de décès d'inconnus itinérants, morts d'épuisement, de maladie ou de blessure, que ce soit à l'aller ou au retour de leur pieuse pérégrination. Les quatre jeunes pèlerins de Vault-de-Lugny sont arrivés sans encombre à destination. Après avoir accompli leurs dévotions catholiques au mont Saint-Michel, ils ont décidé de quitter l'abbaye le 11 juin 1752 pour retourner dans leurs foyers, en Bourgogne. Il suffisait de traverser la baie à pieds secs, à marée basse, pour rejoindre la côte normande où les attendaient les sentiers et les chemins devant les mener jusqu'à Vault-de-Lugny, à côté d'Avallon.

Deux documents nous apprennent la suite de l'histoire des quatre enfants bourguignons :

« Le corps d'un jeune homme nommé Blaise Minard, âgé d'environ onze ans, originaire du Vault, diocèse d'Autun, suivant le certificat sur lui trouvé et signé du sieur Guillier, curé dudit Vault, en date du 21 mai 1752, noyé le onze du présent au gué de Genêts et trouvé sur les grèves de cette paroisse avec marques de catholicité, après mainlevée donnée par lettre de Julien Jacques, greffier de l'amirauté pour les sièges de Genêts en date du douze du présent mois, adressée à Jean Duprey, syndic juré des pêcheurs pour Courtils, a

⁵⁶ AD Yonne, 2E433, registre n° 3 : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta534aeda710c7e/daogrp/0/65>.

⁵⁷ AD Yonne, 4E434, registre E2 : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta534b8a2c8ca71/daogrp/0/112>.

⁵⁸ AD Yonne, 2E433, registre n° 2 : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta534aeda710c7e/daogrp/0/91>.

⁵⁹ AD Yonne, 2E433, registre n° 1 : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta534b8a2c6e45a/daogrp/0/266>.

⁶⁰ AD Yonne, 4E393, registre E3 : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta5347e8ec3f488/daogrp/0/74>.

⁶¹ AD Yonne, 2E433, registre n° 1 : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta534b8a2c6e45a/daogrp/0/302>.

⁶² AD Yonne, 4E393, registre E3 : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta5347e8ec3f488/daogrp/0/111>.

été inhumé dans le cimetière de cette paroisse ce treizième jour de juin mil sept cent cinquante-deux par nous soussigné, curé de Courtils, assisté de messire Nicolas Tanerel, prêtre vicaire, présence de Dominique Villard, soussigné, et de Jean Guimont qui a déclaré ne savoir signer, tous deux de cette paroisse ». ⁶³

« Le douze juin 1752, Jeanne Sapenne, âgée de douze ans, et Jean Colinot, âgé de quatorze ans, de la paroisse de Veaux, diocèse d'Autun proche Avallon, trouvés noyés dans les grèves, revenant du Mont-Saint-Michel, ainsi qu'il nous a été certifié par maître Julien Jacques, greffier de l'amirauté, et Etienne Morlet, de la susdite paroisse de Veaux, qui ont signé et marqué, ont été inhumés dans le cimetière de cette paroisse par nous soussigné, curé, en présence de messire Jacques Goupil, vicaire, et des ci-dessus dénommés ». ⁶⁴

Sur les quatre jeunes pèlerins de Vault-de-Lugny, trois ont donc été engloutis par la marée montante protégeant le mont Saint-Michel. Ils ont été les victimes de leur dévotion à l'Archange terrassant le dragon. Tous trois se sont noyés en empruntant le gué qui mène à Genêts, la houle dispersant ensuite leurs corps. Celui de Blaise Minard a échoué sur le littoral de la paroisse de Courtils, où il a été inhumé, et ceux de Jean Colinot et de Marie Jeanne Sapin ont été drossés jusqu'aux rives de la paroisse de Genêts, où tous deux ont été enterrés. Dans les deux documents en question, l'âge de Blaise Minard est correct : il est mort en effet à onze ans. Les âges respectifs de Jean Colinot et de Marie Jeanne Sapin, décédés tous deux à treize ans, sont en revanche erronés. Marie Jeanne Sapin devait sans doute avoir la taille d'une fillette de douze ans, tandis que son ami semblait avoir déjà quatorze ans. Le nom de la fillette apparaît dans son acte de décès sous la forme de « Sapenne ». Il s'agit en fait de Sapaine, forme féminisée du nom de famille Sapain ou Sapin.

ÉPILOGUE : LE SURVIVANT DU MONT SAINT-MICHEL

Le seul à avoir échappé à la mort, Etienne Morlet, a assisté à l'inhumation conjointe de Jean Colinot et de Marie Jeanne Sapin, le 12 juin 1752 à Genêts, en Normandie. Il est ensuite rentré à Vault-de-Lugny, où l'annonce de la mort de ses trois compagnons de pèlerinage a dû frapper d'effroi tous les paroissiens. Il s'est installé plus tard à Avallon, comme maréchal-ferrant. **Il s'est marié le 29 avril 1766 à Rouvray**, en Côte-d'Or, avec Anne Rousseau, fille du défunt cultivateur Claude Rousseau et d'Anne Renault. ⁶⁵ Il a quitté alors la ville d'Avallon pour aller s'établir avec son épouse à Cussy-les-Forges, dans l'Yonne, où il a exercé la profession de taillandier de 1767 à 1769, puis de maréchal-ferrant de 1770 à 1781. Il s'est ensuite installé à Island, dans le même département, où il a continué de travailler comme maréchal-ferrant. Sa femme est décédée à Island le 4 janvier 1789. ⁶⁶ Il est mort à son tour à Island le 21 septembre 1805, à l'âge de soixante-huit ans. ⁶⁷

Etienne Morlet et Anne Rousseau ont eu quatre filles et cinq garçons. Les huit premiers enfants sont nés de 1767 à 1781 à Cussy-les-Forges, le neuvième ayant vu le jour en 1788 à Island. L'unique survivant du mont Saint-Michel a eu ainsi une longue postérité jusqu'à nos jours, non seulement dans l'Avallonnais mais aussi en Nouvelle-Calédonie où vécut son arrière-petit-fils Joseph André Morlet, né à Island le 20 mai 1851. ⁶⁸ Celui-ci, qui s'était mis à travailler comme garçon boulanger et maçon en Haute-Marne, n'avait point la piété et la ferveur mystique de son bisaïeul revenu du mont Saint-Michel. Reconnu coupable d'attentat à la pudeur et de viol, **il a été condamné le 4 mai 1878 à quinze ans de travaux forcés en Nouvelle-Calédonie**, puis à dix années de surveillance. Il a toutefois été autorisé à se marier, le 12 mai 1883 à Bourail (son lieu de réclusion), avec Marie Aurélie Bedu, **condamnée le 17 mars 1881 pour infanticide**. Il en a eu deux filles et cinq garçons, tous nés de 1884 à 1899 dans la même localité néo-calédonienne. Joseph André Morlet a fini par décéder le 11 mars 1914 en ladite commune de Bourail, en Nouvelle-Calédonie, à l'âge de soixante-deux ans.

Ainsi s'achève cette étude consacrée à quatre jeunes pèlerins de Vault-de-Lugny, partis se recueillir ensemble au mont Saint-Michel en 1752, à leurs risques et périls. Ce voyage initiatique s'inscrivait dans une tradition révélée par Nicolas Rétif de La Bretonne, et dans un contexte de féroce opposition religieuse entre catholiques et protestants en France, au XVI^e siècle, qui s'était prolongée à Vault-de-Lugny jusqu'à la subite révocation de l'édit de Nantes, en 1685. Ce voyage juvénile, cependant, a terrassé trois innocents.

⁶³ AD Manche : <https://www.archives-manche.fr/ark:/57115/s005e5da1ef500c6/5e5da1f294ab9.ef=2&s=14>.

⁶⁴ AD Manche : <https://www.archives-manche.fr/ark:/57115/s005e5e6a8533909/5e5e6a91b49c0.ef=2&s=14>.

⁶⁵ Les permaliens utilisés sur le site des Archives départementales de la Côte-d'Or étant très mal conçus, beaucoup trop longs, nous avons dû utiliser un hyperlien pour accéder à l'acte de mariage (cliquez sur la date et le lieu de cet acte).

⁶⁶ AD Yonne, 4E203, registre E9 : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta53466859abb48/daogrp/0/29>.

⁶⁷ AD Yonne, 2E203, registre n° 8 : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta53466859e7e2e/daogrp/0/49>.

⁶⁸ AD Yonne, 2E203, registre n° 5 : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta5346685a11534/daogrp/0/126>.

GRILLE TARIFAIRE DE NOS OUVRAGES SUR LULU.COM

CAHIERS GÉNÉALOGIQUES DE L'YONNE DISPONIBLES SUR LE SITE DE L'IMPRIMEUR EN LIGNE LULU.COM

| Cahiers généalogiques | Tarif réduit | Tarif public | Cahiers généalogiques | Tarif réduit | Tarif public |
|-------------------------------------|--------------|--------------|--------------------------------------|--------------|--------------|
| Cahiers, tome IX | 20 euros | 25 euros | Cahiers, tome XXVIII | 20 euros | 25 euros |
| Cahiers, tome XVIII | 20 euros | 25 euros | Cahiers, tome XXIX | 20 euros | 25 euros |
| Cahiers, tome XXI | 20 euros | 25 euros | Cahiers, tome XXX | 22 euros | 27 euros |
| Cahiers, tome XXII | 20 euros | 25 euros | Cahiers, tome XXXI | 22 euros | 27 euros |
| Cahiers, tome XXIII | 20 euros | 25 euros | Cahiers, tome XXXII | 24 euros | 30 euros |
| Cahiers, tome XXIV | 20 euros | 25 euros | Cahiers, tome XXXIII | 15 euros | 20 euros |
| Cahiers, tome XXV | 20 euros | 25 euros | Cahiers, tome XXXIV | 20 euros | 25 euros |
| Cahiers, tome XXVI | 20 euros | 25 euros | Cahiers, tome XXXV | 21 euros | 26 euros |
| Cahiers, tome XXVII | 23 euros | 28 euros | | | |

Cliquez sur le titre pour accéder à l'ouvrage !

TABLES CANTONALES DES MARIAGES DE L'YONNE DISPONIBLES SUR LE SITE DE L'IMPRIMEUR LULU.COM

| Tables (avant 1793) | Tarif réduit | Tarif public | Tables (avant 1793) | Tarif réduit | Tarif public |
|---|--------------|--------------|---|--------------|--------------|
| Aillant-sur-Tholon 1 | 25 euros | 31 euros | Ligny-le-Châtel | 25 euros | 31 euros |
| Aillant-sur-Tholon 2 | 25 euros | 32 euros | L'Isle-sur-Serein | 18 euros | 23 euros |
| Ancy-le-Franc 1 | 19 euros | 24 euros | Migennes | 20 euros | 25 euros |
| Ancy-le-Franc 2 | 16 euros | 21 euros | Noyers-sur-Serein | 27 euros | 34 euros |
| Auxerre ville 1 hommes | 24 euros | 29 euros | Pont-sur-Yonne 1 | 26 euros | 33 euros |
| Auxerre ville 2 hommes | 24 euros | 29 euros | Pont-sur-Yonne 2 | 27 euros | 34 euros |
| Auxerre ville 3 femmes | 16 euros | 21 euros | Quarré-les-Tombes | 25 euros | 31 euros |
| Auxerre zone est | 24 euros | 30 euros | Saint-Fargeau 1 | 19 euros | 24 euros |
| Auxerre zone ouest 1 | 24 euros | 29 euros | Saint-Fargeau 2 | 19 euros | 24 euros |
| Auxerre zone ouest 2 | 12 euros | 16 euros | Saint-Florentin | 29 euros | 36 euros |
| Avallon 1 | 24 euros | 30 euros | Saint-Julien-du-Sault 1 | 19 euros | 24 euros |
| Avallon 2 | 20 euros | 25 euros | Saint-Julien-du-Sault 2 | 21 euros | 26 euros |
| Bléneau 1 | 16 euros | 21 euros | Saint-Sauveur 1 | 26 euros | 33 euros |
| Bléneau 2 | 16 euros | 21 euros | Saint-Sauveur 2 | 28 euros | 35 euros |
| Brienon-s-Armançon 1 | 17 euros | 22 euros | Seignelay 1 | 20 euros | 25 euros |
| Brienon-s-Armançon 2 | 18 euros | 23 euros | Seignelay 2 | 19 euros | 24 euros |
| Cerisiers | 21 euros | 26 euros | Sens intra-muros 1 | 26 euros | 33 euros |
| Chablis 1 | 20 euros | 25 euros | Sens intra-muros 2 | 25 euros | 32 euros |
| Chablis 2 | 19 euros | 24 euros | Sens banlieue est | 27 euros | 34 euros |
| Charny 1 | 21 euros | 26 euros | Sens banlieue ouest | 26 euros | 33 euros |
| Charny 2 | 21 euros | 26 euros | Sergines 1 | 23 euros | 28 euros |
| Chéroy 1 | 24 euros | 29 euros | Sergines 2 | 22 euros | 27 euros |
| Chéroy 2 | 22 euros | 27 euros | Tonnerre 1 | 25 euros | 31 euros |
| Coulanges-la-Vineuse 1 | 21 euros | 26 euros | Tonnerre 2 | 25 euros | 32 euros |
| Coulanges-la-Vineuse 2 | 22 euros | 27 euros | Toucy 1 hommes | 25 euros | 32 euros |
| Coulanges-sur-Yonne | 25 euros | 31 euros | Toucy 2 hommes | 19 euros | 24 euros |
| Courson-les-Carrières 1 | 19 euros | 24 euros | Toucy 3 femmes | 17 euros | 22 euros |
| Courson-les-Carrières 2 | 17 euros | 22 euros | Vermenton 1 | 24 euros | 29 euros |
| Cruzy-le-Châtel 1 | 20 euros | 25 euros | Vermenton 2 | 22 euros | 27 euros |
| Cruzy-le-Châtel 2 | 21 euros | 26 euros | Vézelay 1 | 23 euros | 28 euros |
| Flogny-la-Chapelle 1 | 20 euros | 25 euros | Vézelay 2 | 25 euros | 32 euros |
| Flogny-la-Chapelle 2 | 21 euros | 26 euros | Villeneuve-l'Archev. 1 | 22 euros | 27 euros |
| Guillon 1 | 16 euros | 21 euros | Villeneuve-l'Archev. 2 | 20 euros | 25 euros |
| Guillon 2 | 18 euros | 23 euros | Villeneuve-sur-Yonne 1 | 25 euros | 31 euros |
| Joigny 1 | 23 euros | 28 euros | Villeneuve-sur-Yonne 2 | 24 euros | 29 euros |
| Joigny 2 | 23 euros | 28 euros | | | |

Cliquez sur le titre pour accéder à l'ouvrage !

| Tables (après 1792) | Tarif réduit | Tarif public | Tables (après 1792) | Tarif réduit | Tarif public |
|-------------------------------------|---------------------|---------------------|---|---------------------|---------------------|
| Auxerre (ville) 1 | 29 euros | 36 euros | Sens banlieue Est 1 | 25 euros | 31 euros |
| Auxerre (ville) 2 | 28 euros | 35 euros | Sens banlieue Est 2 | 25 euros | 32 euros |
| Auxerre (ville) 3 | 30 euros | 37 euros | Sens banlieue Est 3 | 27 euros | 34 euros |
| Avallon 1 | 25 euros | 31 euros | Sergines 1 | 23 euros | 28 euros |
| Avallon 2 | 27 euros | 34 euros | Sergines 2 | 22 euros | 27 euros |
| Avallon 3 | 29 euros | 36 euros | Toucy 1 hommes | 30 euros | 38 euros |
| Avallon 4 | 26 euros | 33 euros | Toucy 2 hommes | 30 euros | 38 euros |
| Bléneau 1 | 30 euros | 38 euros | Toucy 3 hommes | 30 euros | 38 euros |
| Bléneau 2 | 26 euros | 33 euros | Toucy 4 femmes | 19 euros | 24 euros |
| Bléneau 3 | 30 euros | 37 euros | Vermenton 1 | 30 euros | 37 euros |
| Bléneau 4 | 17 euros | 22 euros | Vermenton 2 | 30 euros | 37 euros |
| Quarré-les-Tombes 1 | 20 euros | 25 euros | Vermenton 3 | 30 euros | 37 euros |
| Quarré-les-Tombes 2 | 20 euros | 25 euros | Vermenton 4 | 19 euros | 24 euros |
| Saint-Fargeau 1 | 28 euros | 35 euros | Vézelay 1 | 29 euros | 36 euros |
| Saint-Fargeau 2 | 30 euros | 38 euros | Vézelay 2 | 24 euros | 30 euros |
| Sens ville 1 hommes | 30 euros | 37 euros | Villeneuve-l'Archev. 1 | 28 euros | 35 euros |
| Sens ville 2 hommes | 30 euros | 37 euros | Villeneuve-l'Archev. 2 | 28 euros | 35 euros |
| Sens ville 3 femmes | 15 euros | 20 euros | Villeneuve-l'Archev. 3 | 28 euros | 35 euros |
| | | | Ville.-l'Archev. femmes | 14 euros | 19 euros |

Cliquez sur le titre pour accéder à l'ouvrage !

AUTRES OUVRAGES DE NOTRE CERCLE DISPONIBLES EN LIGNE SUR LE SITE DE L'IMPRIMEUR LULU.COM

| Contrats de mariage | Tarif réduit | Tarif public | Dictionnaire Dugenne | Tarif réduit | Tarif public |
|---------------------------------------|---------------------|---------------------|--|---------------------|---------------------|
| Seignelay 1591-1877 1 | 19 euros | 24 euros | Tome 1 (lettres A à C) | 25 euros | 31 euros |
| Seignelay 1591-1877 2 | 19 euros | 24 euros | Tome 2 (lettres D à K) | 24 euros | 30 euros |
| Auxerrois avant 1600 | Tarif réduit | Tarif public | Tome 3 (lettres L à O) | 24 euros | 29 euros |
| Grand format, tome 1 | 24 euros | 31 euros | Tome 4 (lettres P à R) | 24 euros | 30 euros |
| Grand format, tome 2 | 24 euros | 31 euros | Tome 5 (lettres S à Z) | 28 euros | 35 euros |
| Grand format, tome 3 | 24 euros | 31 euros | Histoires familiales | Tarif réduit | Tarif public |
| Grand format, tome 4 | 24 euros | 31 euros | Famille Coutancier | 15 euros | 20 euros |
| Grand format, tome 5 | 24 euros | 31 euros | Famille Delangre | 18 euros | 23 euros |
| Grand format, tome 6 | 24 euros | 31 euros | Famille Jacquesson | 13 euros | 17 euros |
| Grand format, tome 7 | 24 euros | 31 euros | Famille Martineau | 19 euros | 24 euros |
| Grand format, tome 8 | 24 euros | 31 euros | Mme Brisson en Russie | 07 euros | 07 euros |
| Petit format, tome 1 | 21 euros | 26 euros | Aïeux de M. Michelin | 14 euros | 18 euros |
| Petit format, tome 2 | 21 euros | 26 euros | Ascendance de Colette | 12 euros | 14 euros |
| Petit format, tome 3 | 21 euros | 26 euros | Autres publications | Tarif réduit | Tarif public |
| Petit format, tome 4 | 21 euros | 26 euros | Icaunais en Amérique | 12 euros | 15 euros |
| Petit format, tome 5 | 21 euros | 26 euros | Révolution et Consulat | 12 euros | 16 euros |
| Petit format, tome 6 | 21 euros | 26 euros | Prisonniers espagnols | 12 euros | 16 euros |
| Petit format, tome 7 | 21 euros | 26 euros | Soldats de Montigny | 10 euros | 11 euros |
| Petit format, tome 8 | 21 euros | 26 euros | Grande Guerre à Lindry | 10 euros | 11 euros |
| Autres avant 1600 | Tarif réduit | Tarif public | Poilus morts de Lindry | 15 euros | 20 euros |
| Grand format, tome 1 | 27 euros | 34 euros | Vézelay en 1940 | 14 euros | 18 euros |
| Grand format, tome 2 | 27 euros | 34 euros | Chapelles d'Auxerre | 10 euros | 10 euros |
| Petit format, tome 1 | 23 euros | 28 euros | Le Roi et la Sirène | 19 euros | 24 euros |
| Petit format, tome 2 | 23 euros | 28 euros | | | |

Cliquez sur le titre pour accéder à l'ouvrage !

Consignes pour commander ces ouvrages en ligne : Les tarifs réduits (port compris) sont réservés à tous nos adhérents, qui doivent commander *par lettre et par chèque* (au 27/4 place Corot, 89000 Auxerre). Les autres personnes intéressées doivent passer commande à prix publics (plus le port), ceci sur le site de *Lulu.com*.

FORMULES 2025 D'ADHÉSION À LA S.G.Y.

(bulletin à retourner à : S.G.Y., 27/4 place Corot, F-89000 AUXERRE, avec le règlement à l'ordre de la S.G.Y.)
 Courriel : sgy.secretariat@wanadoo.fr Téléphone : 03.86.46.90.60

REMARQUE : Depuis 2023, dans le cadre d'une adhésion à la *Société généalogique de l'Yonne*, il est possible de s'abonner à la version **numérique** de la revue bourguignonne *Nos Ancêtres et Nous*, en plus de la version numérique de notre bulletin icaunais *Généa-89*, selon la formule choisie ci-dessous.

Formules d'adhésion n° 1 : QUATRE FORMULES ICAUNAISES (avec ou sans NAEN numérique)

| Formule A | Formule B | Formule C | Formule D |
|--------------------------------|--|---------------------------------------|--|
| Tarif : 10 € | Tarif : 39 € | Tarif : 46 € | Tarif : 48 € |
| Adhésion à la SGY | Adhésion à la SGY | Adhésion à la SGY | Adhésion à la SGY |
| Aucun accès à la base ! | Accès à la base numérique | Accès à la base numérique | Accès à la base numérique |
| | | Bulletin Généa-89 (version papier) | Bulletin Généa-89 (version papier) |
| | Généa-89 & revue NAEN (versions numériques) | | Généa-89 & revue NAEN (versions numériques) |

Formules d'adhésion n° 2 : QUATRE FORMULES BOURGUIGNONNES (avec revue NAEN papier)

| Formule E | Formule F | Formule G | Formule H |
|--------------------------------|--|---------------------------------------|--|
| Tarif : 52 € | Tarif : 54 € | Tarif : 61 € | Tarif : 63 € |
| Adhésion à la SGY | Adhésion à la SGY | Adhésion à la SGY | Adhésion à la SGY |
| Accès à la base numérique | Accès à la base numérique | Accès à la base numérique | Accès à la base numérique |
| Revue NAEN (version papier) | Revue NAEN (version papier) | Revue NAEN (version papier) | Revue NAEN (version papier) |
| | | Bulletin Généa-89 (version papier) | Bulletin Généa-89 (version papier) |
| | NAEN & Généa-89 (versions numériques) | | NAEN & Généa-89 (versions numériques) |

Attention ! Pour un simple abonnement à « NAEN », sans adhésion à la SGY, adressez-vous au *Cercle généalogique de Saône-et-Loire*, propriétaire du titre ! Adresse : 78 rue des Epinoches, F-71000 Mâcon (internet : www.cgsl.fr).

* Pour avoir accès à notre base numérique associative, inscrivez-vous en ligne sur le site de la *Société généalogique de l'Yonne* ! Un automate vous permettra de recevoir votre *identifiant* et votre *mot de passe*, qui resteront tous deux valables d'une année à l'autre (prenez donc soin de bien noter ces deux codes d'accès à notre base numérique !).

SUPPLÉMENTS GRATUITS ENVOYÉS À LA DEMANDE (cochez les cases qui vous intéressent)

| | |
|--|--|
| Version numérique du Flash de la <i>Fédération française de généalogie</i> (onze numéros par an) | |
| Version numérique du bulletin de l' <i>Académie internationale de généalogie</i> (périodicité irrégulière) | |
| Version numérique du bulletin de la <i>Confédération internationale de généalogie et héraldique</i> (irrégulier) | |

Première adhésion Renouvellement d'adhésion Don de : euros.

Formule choisie : A B C D E F G H (entourer)
 Formule J : supplément d'un euro pour un couple (cocher)

Nom : Prénom : n° SGY :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Email :@..... Sexe : **M** **F** (entourer)

Signature :

Calendrier généalogique de la SGY en 2024

Samedi 5 octobre 2024 : conseil d'administration de l'Union généalogique de Bourgogne à Dijon.

Samedi 12 et dimanche 13 octobre 2024 : salon généalogique à Douchy (Loiret), 09h00-18h00.

Dimanche 13 octobre 2024 : fête de l'atelier de généalogie de Neuilly, à la salle des fêtes.

Samedi 19 & dimanche 20 octobre 2024 : 33^e colloque, à Beaune (Côte-d'Or), de l'Association bourguignonne des sociétés savantes (ABSS), au Centre beaunois d'études historiques. Thème de la rencontre : « *La Bourgogne dans de beaux draps ; histoire du textile en Bourgogne, de la fibre au chiffon* ». La SGY sera représentée par Etienne Meunier, en tant que conférencier.

Dimanche 20 octobre 2024 : forum de généalogie à Saint-Gondon (Loiret) [Patrick Jolibois].

Samedi 26 octobre 2024 : conseil d'administration de la SGY à Auxerre, à partir de 14h30.

Dimanche 27 octobre 2024 : salon du livre « Festilivres » à Monéteau (Yonne).

Dimanche 17 novembre 2024 : journée généalogique de la SGY à Sommeceaise (Yonne).

Samedi 30 novembre 2024 : assemblée plénière d'automne de la SGY à Sens, de 10h00 à 12h30, avec une conférence d'Etienne Meunier intitulée : *De l'humour en généalogie : contre toute attente*.

Catalogue général de l'année 2024

Le catalogue des publications de la S.G.Y. vous est proposé sur simple demande ; il vous suffit d'adresser un courriel à sgy.secretariat@wanadoo.fr. Vous pouvez également faire la demande d'un exemplaire papier à notre adresse : S.G.Y., 27/4 place Corot, 89000-Auxerre (prix : 6 euros).

Une question ?

sgy.secretariat@wanadoo.fr

Présentation succincte de la Société généalogique de l'Yonne

Fondée le vendredi 17 juillet 1981, la **SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE DE L'YONNE** est à la fois une **société savante** et un **cercle d'entraide**, entièrement consacrée à l'histoire des familles :

En tant que **SOCIÉTÉ SAVANTE**, membre de l'ABSS (*Association bourguignonne des sociétés savantes*), la **S.G.Y.** édite des monographies familiales et autres études portant sur la généalogie dans l'Yonne, ceci dans différents types de publication (*cliquez sur les titres soulignés*) :

- 1 Son bulletin de liaison trimestriel Généa-89.
- 1 Sa revue trimestrielle Nos Ancêtres et Nous.
- 2 Sa série de Cahiers généalogiques de l'Yonne.
- 3 Son Dictionnaire biographique de l'Yonne (7 tomes).
- 4 Ses fiches de l'Encyclopédie généalogique de l'Yonne.
- 5 Ses livrets publiés chez l'imprimeur en ligne Lulu.com.

En tant que **CERCLE D'ENTRAIDE**, membre de l'UGB (*Union généalogique de Bourgogne*), elle met à la disposition de ses adhérents son immense base de données départementale, aussi bien en ligne sur son site central que dans des livrets imprimés (*cliquez sur les mots soulignés*) :

- 1 Base consultable sur le site central de la SGY.
- 1 Documents divers sur le site périphérique de la SGY.
- 2 Tables des naissances, **mariages** et décès par localité.
- 3 Tables des naissances, **mariages** et décès par canton.
- 4 Tables des contrats de mariage et autres sources.
- 5 Répertoires des familles étudiées par les adhérents.

La **SGY** est sur **deux** sites : son site central et son site périphérique.

La **SGY** est aussi sur **Facebook** : <https://www.facebook.com/sgyonne>

Vidéo de présentation de la **SGY** : <https://youtu.be/GijeiuYwHfQ>